



DÉZONAGE DU FORFAIT NAVIGO DU 13 JUILLET AU 18 AOÛT

Le Conseil du STIF vote le dézouage du forfait Navigo du 13 juillet au 18 août dès cet été. Par ailleurs, les usagers de la zone 1-5 bénéficieront pour les mois de juillet et août d'une réduction de 7,5 % de leur forfait Navigo mois et Solidarité Transport mois.

Ce dézouage permettra aux porteurs de forfaits Navigo mois, Navigo annuel, Solidarité Transport mois et Améthyste de circuler librement dans l'ensemble des transports en commun d'Île-de-France, y compris au-delà des zones de validité de leur forfait, du 13 juillet au 18 août.

Pour les lignes Noctilien, cette mesure débute durant la nuit du 12 au 13 juillet et se termine durant la nuit du 17 au 18 août.

Cette mesure s'inscrit dans la continuité de la mise en œuvre du **dézouage pendant les week-end et jours fériés** pour les forfaits Navigo mois, Navigo annuel et Solidarité Transport mois depuis le 1^{er} septembre 2012 et pour les forfaits Améthyste depuis le 1^{er} mars 2013.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, les voyageurs bénéficient également du **Complément de Parcours**. Cette mesure concerne tous les voyageurs possédant un forfait Navigo, imagine R, Améthyste ou Solidarité Transport. Il leur permet, dans le cas d'un déplacement hors des zones de validité de leur forfait, de ne payer que le complément correspondant au déplacement effectué en dehors de ces zones. Le Complément de Parcours permet une tarification plus juste. Il répond à une attente forte des voyageurs, exprimée par les associations d'usagers avec lesquelles le STIF est en dialogue. Le Complément de Parcours est vendu aux guichets et sur les automates de vente de la RATP et de la SNCF. Il est chargé directement sur la carte Navigo et validé lors du passage au valideur.

CONTACTS

■ **Sébastien Mabile**
01.47.53.28.42
06.15.39.21.58
sebastien.mabile@stif.info

■ **Guillaume Autier**
01.82.53.81.05
06.32.26.52.08
guillaume.autier@stif.info